



## DEVOIR D'INFORMATION

Au sens de l'article 45 de la loi fédérale sur la surveillance des assurances (LSA)

Slobozenco Suisse Conseils Management représentée par :

Slobozenco Maxim

Adresse Mail : slobozenco@suisse-conseilsm.ch

Téléphone : 076 206 05 91

Adresse : Avenue Rosemont 12, 1208 Genève

N° d'inscription personnel au registre de la FINMA : **F01397769**

### **But de la présente notice**

La présente notice a pour but de fournir au preneur d'assurance, avant la conclusion d'un mandat ou d'un contrat d'assurance, les informations relatives à l'intermédiaire d'assurance et à ses relations avec les entreprises d'assurance (art. 45 LSA).

### **Intermédiaire indépendant non lié**

Type d'intermédiation : Slobozenco Suisse Conseils Management agit en qualité d'intermédiaire d'assurance non lié. L'entreprise n'est liée à aucune entreprise d'assurance par un contrat d'agence ou une obligation de portefeuille.

Slobozenco Suisse Conseils Management est inscrit au registre de la FINMA sous référence **F01457287**.

### **Formation et formation continue**

Monsieur Slobozenco exerce son activité de courtage et de conseil à la clientèle en conformité avec les exigences légales applicables en matière d'enregistrement, de qualification et de formation. Il est dûment inscrit en qualité d'intermédiaire en assurance non lié auprès de la FINMA.

Conformément à l'art. 45 LSA, Monsieur Slobozenco satisfait aux exigences légales en matière de formation et suit les formations continues requises selon les standards professionnels applicables.

Des informations complémentaires relatives à sa formation et à son perfectionnement peuvent être obtenues sur demande écrite adressée à l'adresse mentionnée ci-dessus.

## **Responsabilité**

Slobozenco Suisse Conseils Management répond des négligences, des fautes ou des renseignements inexacts en relation avec ses activités de conseil en assurances. Ces risques font l'objet d'une couverture d'assurance responsabilité civile professionnelle à hauteur de CHF 3 millions en préjudice de fortune.

## **Rémunération**

Slobozenco Suisse Conseils Management ne facture en principe pas d'honoraires directs au mandant pour les prestations de conseil et d'intermédiation. Sa rémunération provient principalement de commissions ou courtages versés par les entreprises d'assurance lors de la conclusion et/ou du renouvellement des contrats.

Ces courtages correspondent aux usages du marché et sont calculés selon les cas suivants :

- Assurances Maladie complémentaires : de 0 à 16 fois la prime mensuelle
- Assurances vie : de 30 ‰ à 45 ‰ du capital assuré lors de la conclusion du contrat
- Assurances non-vie et entreprises : une commission récurrente de 0 % à 15 % de la prime annuelle pour le suivi et la gestion du contrat

En règle générale, ces courtages sont inclus dans les primes communiquées par les assureurs.

En poursuivant la relation d'affaires après réception du présent document, le mandant accepte que Slobozenco Suisse Conseils Management conserve les commissions perçues à titre de rémunération, conformément aux usages du marché.

Des prestations complémentaires peuvent être convenues séparément et faire l'objet d'honoraires spécifiques. Le cas échéant, toute prestation particulière non couverte par les commissions usuelles fera l'objet d'un accord préalable écrit avec le Mandant. Sur demande du Mandant, et dans la mesure où cela n'implique pas d'efforts déraisonnables pour Slobozenco Suisse Conseils Management, ce dernier remet au Mandant un décompte des prestations effectivement reçues en lien avec la gestion de son/ses assurance(s).

## Entreprises partenaires :

Dans le cadre de son activité de courtage, Slobozenco Suisse Conseils Management collabore avec différents partenaires et/ou compagnies d'assurance afin de garantir un conseil objectif et d'offrir un large éventail de solutions. Elle est rémunérée par des courtages conformes aux usages du marché, versés par les assureurs auprès desquels les risques sont placés. À ce titre, Slobozenco Suisse Conseils Management travaille notamment avec les partenaires et compagnies d'assurance suivants :

a. <u>Assurances de choses et de patrimoine</u> Incendie et autres dégâts matériels, assurances techniques, pertes d'exploitation, véhicules, responsabilité civile, assurance-crédit, caution, entreprise, construction, bâtiment, objets de valeur, assistance touristique, risques maritimes et transport	<u>Sociétés d'Assurance:</u> AIG, Allianz, Axa, CSS, Bâloise, Dextra, Generali, Helvetia, La Mobilière, La Vaudoise, Smile Direct, TSM, Zurich. <u>Partenaires de Collaboration:</u> Romandie Courtage Sàrl, MZ Consulting GmbH
b. <u>Assurances vie</u> Assurance vie individuelle et collective, assurance vie liée à des participations, autres assurances vie d'assurances	<u>Sociétés d'Assurance:</u> Allianz, Axa, Bâloise, Generali, Groupe Mutuel, Helvetia, La Mobilière, La Vaudoise, Liechtenstein Life, Pax, Swisslife, Zurich <u>Partenaires de Collaboration:</u> Romandie Courtage Sàrl, MZ Consulting GmbH
c. <u>Assurances de personnes</u> Accident et maladie	<u>Sociétés d'Assurance:</u> Allianz, Assura, Atupri, Axa, Bâloise, Concordia, Generali, Groupe CSS, Groupe Helsana, Groupe Mutuel, Helvetia, La Mobilière, La Vaudoise, Sanitas, Sympany, Swica, Visana, Zurich <u>Partenaires de Collaboration:</u> Romandie Courtage Sàrl, MZ Consulting GmbH
d. <u>Assurances de protection juridique</u>	<u>Sociétés d'Assurance:</u> CAP, Dextra, Fortuna, Orion, Protekta, Axa Arag, Emilia, Coop <u>Partenaires de Collaboration:</u> Romandie Courtage Sàrl, MZ Consulting GmbH

## Traitement des données personnelles

Dans le cadre de l'exécution du mandat, Slobozenco Suisse Conseils Management traite des données personnelles et administratives du Mandant, y compris, le cas échéant, des données sensibles (notamment relatives à la santé), conformément à la loi fédérale sur la protection des données (LPD). Les données sont utilisées pour analyser les besoins d'assurance du Mandant, établir des offres, transmettre les propositions aux assureurs concernés et assurer la conclusion ainsi que la gestion des contrats (y compris sinistres, encaissement et résiliation).

Elles peuvent être communiquées aux assureurs et à des prestataires mandatés dans la mesure nécessaire à l'exécution du mandat. Les données sont traitées de manière confidentielle et conservées aussi longtemps que l'exigent les obligations contractuelles et légales. Le Mandant dispose des droits prévus par la LPD, notamment le droit d'accès et de rectification. En particulier, le Mandant peut à tout moment demander des informations sur ses données personnelles stockées par Slobozenco Suisse Conseils Management. Il peut demander la suppression ou la correction de ses données personnelles ou révoquer son consentement à leur utilisation ou leur traitement avec effet immédiat.

**Slobozenco Suisse Conseils Management**

Avenue Rosemont 12, 1208 Genève

022 518 55 46 | [contact@suisse-conseilsm.ch](mailto:contact@suisse-conseilsm.ch)